



Département de la Mayenne  
Arrondissement de Laval  
Commune de BEAULIEU-SUR-LOUDON

**N°2022-037-01**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du vendredi 1er juillet 2022**

L'an deux mil vingt-deux le vendredi 1er juillet à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Date de convocation : 24/06/2022

Date d'affichage 24/06/2022

---

Nombre de conseillers : 12

Nombre de présents : 6

Nombre de votants : 10

Procurations : 4

**Etaient présents** : Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Madame Alexandra FOUCAULT, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Julien MOREAU, Madame Anaïs LATRU.

**Étaient absents excusés** : Monsieur Pascal LIVENAIS a donné pouvoir à Monsieur Julien MOREAU, Madame Florence CHASSÉ a donné pouvoir à Monsieur Anthony ROULLIER, Monsieur Nicolas GAZENGEL a donné pouvoir à Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur David LECARPENTIER a donné pouvoir à Madame Anaïs LATRU, Madame Béatrice GUEGAN, Madame Véronique BOISARD.

En application de l'article 10 de la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire jusqu'au 31 juillet 2022, la fixation du quorum au tiers des membres présents permet de tenir la séance de ce conseil municipal.

Formant la majorité des membres en exercice, Madame Alexandra FOUCAULT a été élue secrétaire de séance.

**Ouverture budget annexe Lotissement Beausoleil, annule et remplace**

Afin de mener à bien le projet du nouveau lotissement, il nous faut ouvrir un nouveau budget annexe.

Après les différentes études à mener en concertation avec la commission « OAP Beausoleil » et lorsque les travaux de viabilisation seront effectués, il conviendra de transférer certaines opérations du budget commune au budget de ce nouveau lotissement.

Ce budget sera assujéti à la TVA, la vente des lots sera donc soumise à la TVA.

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal d'ouvrir ce budget annexe en le nommant « budget annexe Beausoleil ».

Délibération adoptée après vote à main levée, par :

**Pour : 10 voix**

**Contre : 0 voix**

**Abstention : 0 voix**

Pour copie conforme,

A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 1er juillet 2022

Le Maire, Anthony ROULLIER